

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 VERVIERS 1
P 70 11 86

REMEMBER

AMICALE NATIONALE PARA COMMANDO VRIENDENKRING
A.N.P.C.V.
A.S.B.L.



Commémoration du drame de Kigali le 7 avril 2022

VERVIERS

TRIMESTRIEL N° 101 AVR. – MAI – JUIN 2022

Editeur responsable : BODSON Roger 8 Les Bouleaux 4800 Petit-Rechain
Bureau de dépôt : 4800 VERVIERS 1



SOMMAIRE

2-3	Calendrier
5	Le mot du président
7-12	Commémorations
13	...They only fly away...
14-15	Nos marches
16-22	The Para-Commandos Ladies
23-25	Rapports de nos réunions mensuelles
26-28	Rapport du conseil d'administration national du 11-03-2022

REDACTION

Secrétaire de rédaction : BODSON Roger

Comité d'éthique rédactionnelle :

BODSON Fabienne – JANSEN Valérie - CAKOTTE Alain - GIGANDET Roger - LANCEL Patrice - NINANE Eric

IMPORTANT. Les articles et commentaires de « REMEMBER » n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'esprit de l'A.N.P.C.V. et de la rédaction.
Si vous voulez publier un article ou raconter des souvenirs humoristiques ou non, vous pouvez les envoyer à Bodson Roger. Tout article attaquant ou mettant en cause un membre de l'amicale ou une tierce personne ne sera jamais publié.

Imprimé par "Inspiration by Sabel" - Rue du Gazomètre 1, 4800 Verviers - Tél: 0493/252 252

Calendrier 2022

Juillet 2022

<u>Samedi 16 :</u>	09.00 h	Limbours : Marche des Leûps di Stembiet
<u>Lundi 18 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Jeudi 21 :</u>		Fête Nationale
<u>Jeudi ? :</u>	09.00 h	CE Para : Journée de saut (date non décidée)

Août 2022

<u>Samedi 6 :</u>	09.00 h	Spa : Marche des Bobelins
<u>Lundi 22 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Vendredi 26 :</u>	09.00 h	Schaffen : Journée porte ouverte CE Para

Septembre 2022

<u>Vendredi 9 :</u>	11.00 h	Solwaster : Commémoration de l'opération BERGBANG.
<u>Lundi 19 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Vendredi ? :</u>	10.00 h	Woluwe : Cérémonie Me and my Pal.
<u>Jeudi 22 :</u>	0830 h	Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
<u>Vendredi 23 :</u>		Bruxelles : Fête de la Saint-Michel.
<u>Sa. 24. di. 25 :</u>	15.00 h	Stade de Bielmont Verviers : Relais pour la Vie

Octobre 2022

<u>Vendredi 7 :</u>		Bruxelles : Fête de la Saint-Michel. (Date alternative)
<u>Vendredi :</u>	09.00 h	CE Para : Journée alternative de saut (Date non décidée)
<u>Samedi 15 :</u>	08.00 h	Solwaster : Marche REMEMBER BERGBANG
<u>Lundi 17 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Novembre 2022

<u>Samedi 5 :</u>	09.00 h	Olne : Marche Franz KINON.
<u>Lundi 7 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion préparation repas à la Société Royale d'Harmonie
<u>Dimanche 20 :</u>	12.00 h	Thimister (Elsaute) : Repas de la Régionale.
<u>Lundi 21 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Décembre 2022

<u>Samedi 3 :</u>	10.00 h	Tancrémont : Commémoration Sainte Barbe
<u>Samedi 10 :</u>	17.00 h	Banneux : Marche aux étoiles (Lieu susceptible d'être modifié)
<u>Lundi 19 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Pour notre repas du mois de novembre, l'utilisation de la grande salle de la Société Royale d'Harmonie est conditionnée à la mise en conformité de celle-ci et à l'acceptation de cette mise en conformité par les pompiers.

La décision finale ne sera pas connue avant 2 à 3 mois.

Le comité élargi, en réunion du 16 mai a décidé, à l'unanimité, de délocaliser notre repas à la salle d'Elsaute (comme en 2021) le dimanche 20 novembre.



Le samedi 16 juillet 2022 Marche des Leûps di Stimbiet



Parcours de +/- 11 km requérant de bonnes chaussures
R.V. et Parking : à 09.00 h au cimetière de Stembert (Rue du Cimetière)
GPS : N50.590753- E5.905288

Renseignements :

Suzy BELFLAMME Tel. 087 33 08 77 GSM 0478 78 51 18 Mail: suzy7711@hotmail.fr

Possibilité de restauration après la marche.

Pour le repas inscription obligatoire chez le président avant le mardi 12 juillet

Mail : anpcv.verviers@skynet.be GSM 0494 45 51 35.

Samedi 6 août 2022

Marche des Bobelins.

Parcours de +/- 13 km

RV : 09.00 h Parking du restaurant "Aux Campinares" Av. Jean-Baptiste Romain 20, 4900 Nivezé-Spa

GPS : N 50,495882 E 5,896188

Organisation et renseignements : Robert DECOUX ; GSM 0498 74 68 42.

Possibilité de repas à prix démocratiques au restaurant "Aux Campinares" après la marche.

Valable également pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Heure d'arrivée au restaurant prévue entre 12.30 h et 13.00 h

Très important :

Il est absolument nécessaire de charger son sac de bonne humeur avant le départ !!!

Pour le repas inscription obligatoire chez le président avant le mardi 26 juillet

Mail : anpcv.verviers@skynet.be GSM 0494 45 51 35



Colis pour l'Ukraine.

Un grand merci à Liliane PIRARD, Suzy BELFLAMME, Alain PIRARD et Guy BELFLAMME qui ont organisé une collecte pour l'Ukraine et ont pu conduire une camionnette remplie au point de dépôt désigné par la Nationale





HEURES D'OUVERTURE

- lundi : de 13h30 à 18h30 - Bridge
- mardi : de 13h30 à 17h00 - Billard
- mercredi : Fermé.
- jeudi : de 13h30 à 17h00 - Billard
- vendredi : de 13h30 à 18h00 - Bridge
- vendredi : de 18h00 à 20h00 - Apéritif convivial
- samedi : Fermé.
- dimanche : Fermé.

087.46.31.96 - animations@srhverviers.be

TARIF PUBLICITE

Commerçants, artisans, indépendants soutenez notre revue en insérant votre publicité dans celle-ci. Je fais également appel à tous nos membres pour trouver de nouveaux annonceurs ou participer directement au financement du REMEMBER.

Le président.
Roger BODSON

Un huitième de page :	1 an (4 numéros)	50.00 €
Un quart de page :	1 an (4 numéros)	75.00 €
Un tiers de page :	1 an (4 numéros)	100.00 €
Une demi-page :	1 an (4 numéros)	125.00 €
Une page :	1 an (4 numéros)	200.00 €

La prochaine revue paraîtra en **fin septembre 2022**.

Les articles et publicités doivent parvenir pour le **15/08/2022** à

Roger Bodson, 8 les Bouleaux à 4800 Petit-Rechain ou anpcv.verviers@skynet.be

Compte de l'Amicale : **IBAN : BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB**



Julien DEPRESSEUX
0479 68 91 17
julien.depresseux@hotmail.fr
Bansions 8 A1 - 4845 Jalhay
TVA BE 0847 048 540




www.remorques-beckers.be
Chaussée de Liège 8 • 4841 Henri-Chapelle
Tél. 087 88 23 00 • Fax 087 88 34 31
E-mail : info@remorques-beckers.be



ICM
ENGINEERING
Etudes de sol – Géotechnique – Géothermie
Essai à la plaque – Contrôle de pieux
Rue de la Source 50 B-6782 Messancy
Tel : 063 222124 Fax : 063 233128
info@icmengineering.eu www.icmengineering.eu

Par sympathie

LE MOT DU PRESIDENT



Chers amis, chers anciens,

Dans son discours à la Nation, le 4 août 1914, le Roi Albert 1^{er} déclarait « *Un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas. J'ai foi en nos destinées* ». Cette phrase nous renvoie à notre époque dans l'est de l'Europe où retentit le bruit des bottes, où l'Ukraine se défend contre son puissant voisin qui veut lui imposer son régime. Par leur courage et leur volonté de préserver leur liberté les Ukrainiens auront mérité notre respect. Mais comme toujours,

dans tous les conflits, ce sont les populations civiles qui en payent le prix fort.

Un grand merci aux membres de notre régionale qui ont pris des initiatives pour soulager la misère de ces réfugiés.

Vous étiez nombreux le 7 avril dernier pour notre cérémonie d'hommage à la mémoire des 10 Commandos assassinés à Kigali et aux Parachutistes, Commandos et Para-Commandos morts en service ou par le fait du service. Je vous en remercie ainsi que Valérie et Éric qui, en mon absence pour raison de santé, prirent entièrement en charge l'organisation de cette soirée.

Il serait ingrat de ma part de ne pas remercier tous ceux qui ont pris de nos nouvelles suite à notre hospitalisation, Marie-Rose pour une broncho-pneumonie et moi pour une grippe et une pneumonie. Vos messages d'encouragement nous ont vraiment fait plaisir et ont contribué à soutenir notre moral.

Si Marie-Rose remonte tout doucement la pente, de mon côté la grippe a dégradé mes reins, de 30 % de capacités ils sont passés à 20 %. De plus mon cœur n'arrive plus à éliminer l'eau en excédent. Je vais donc devoir passer à la dialyse, ce qui va impacter l'organisation de mes journées.

En accord avec mon néphrologue j'ai choisi de faire la dialyse péritonéale, qui consiste à m'injecter 2 litres de liquide dans le ventre et à le remplacer toutes les 4 heures et ce 4 fois par jour.

Dans ces conditions, nous nous rendons compte que, pour nous une page se tourne et que nous devons passer la main pour certaines choses comme le ravitaillement lors de nos marches. Éric en avait d'ailleurs pris conscience avant nous. Nous avons eu notre temps, à d'autres de prendre la relève.

Concernant la présidence de notre régionale, je ne crois pas que ma santé soit, actuellement, un obstacle à la continuité de mon mandat.

Je me sens comme un bâton de dynamite dont on a allumé la mèche, quelle est la longueur de celle-ci ?

Il est indispensable de prévoir ma succession dans un avenir plus ou moins proche. J'insiste donc pour avoir un volontaire pour renforcer le comité qui un jour me remplacera.

Ma décision sera prise, comme toujours, dans l'intérêt de la régionale, autrement dit du vôtre !

En attendant de vous revoir lors d'une de nos activités, recevez mes amitiés para-commandos.



Votre président
Roger BODSON

COTISATIONS

A ce jour 151 membres sont en ordre de cotisation.

Membre effectif (ancien Para-Commando breveté) : **20 €**
Veuve d'un membre effectif : **20 €**
Membre effectif résidant à l'étranger : **20 €**
Membre cadet (16 à 22 ans) : **8,50 €**
Membre sympathisant (c'est à dire celui qui n'est pas breveté, mais qui désire soutenir et faire partie de notre amicale. Il devra être parrainé par un ancien.) : **30 €**

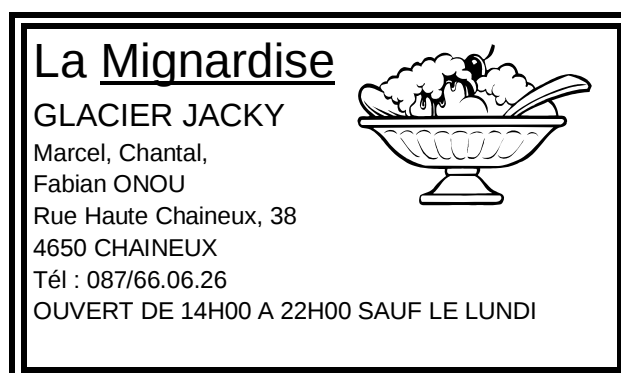
Vous pouvez verser votre cotisation sur le compte de la régionale :

BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB

A.N.P.C.V. Verviers ; les Bouleaux 8 à 4800 Petit-Rechain

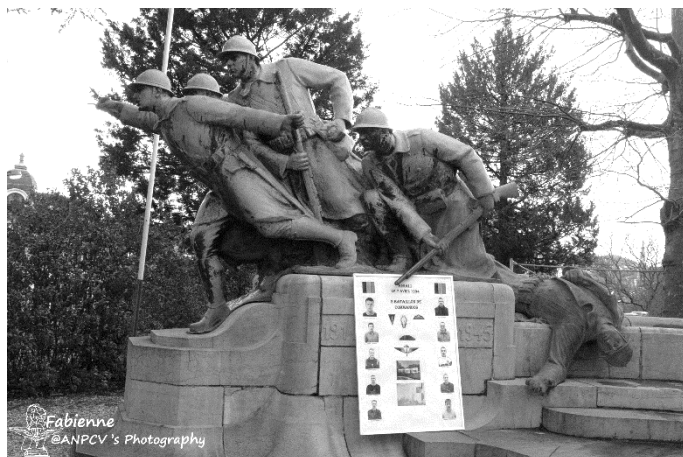
Je facilite la tâche de la trésorière ! Comment ?

- 1) Je paie ma cotisation début d'année.
- 2) Si j'effectue mon versement par le compte d'une tierce personne, je n'oublie pas de mentionner mon nom dans la communication !!!
- 3) Je change d'adresse, je préviens un membre du comité.



Commémorations.

VERVIERS jeudi 7 avril 2022



Enfin débarrassée des règles sanitaires COVID contraignantes, notre cérémonie-phare KIGALI, en l'honneur de nos 10 camarades du peloton mortier du 2^{ème} Bataillon de Commandos, assassinés en mission humanitaire 1994 a eu lieu cette année dans sa configuration initiale, c-à-d avec le défilé et la réception dans les salons de la Société Royale de l'Harmonie : exit le marquage des places au cordeau avec les distances réglementaires !

Depuis quelques années, le 07 avril est reconnu comme date officielle du souvenir de

TOUS les militaires belges décédés depuis la fin de la seconde guerre mondiale lors d'opérations pour la Paix dans le monde.

Donc, ce 7 avril dernier, une septantaine de fidèles à la cause se sont retrouvés place de la Victoire, en dépit des restrictions dues aux travaux en cours sur le site ; il faut remercier les autorités communales, représentées par Monsieur Maxime DEGEY, bourgmestre faisant fonction et Monsieur Bruno BERRENDORF conseiller communal (également Past-président de notre régionale) pour les dérogations accordées, preuve de leur reconnaissance envers notre hommage. Passons aussi sur la nuée violente tombée au moment de l'installation de la sono, des panneaux et autres gerbes... Bref, tout s'annonçait pour le mieux malgré l'absence de notre couple présidentiel, Roger et Marie-Rose, tous deux en proie à de sérieux problèmes de santé : heureusement, à l'heure d'écrire ces lignes, malgré de longs moments de doutes et de soins, la situation s'est améliorée depuis et nous avons été très heureux de les revoir lors de notre dernière marche.

A l'issue des traditionnels discours, nous avons défilé en bon ordre vers notre local pour y prendre le verre de l'amitié ; à cette occasion je profite pour remercier les gestionnaires attitrés de la SRH Mustapha et Nicolas, pour leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité ; que soient également remerciés les dévoués à l'organisation qui ont œuvrés pour que cette cérémonie se déroule sans accroc : ils se reconnaîtront et savent ce que nous leur devons.

Le secrétaire
Éric NINANE

Le comité de la régionale de Verviers remercie tous les participants pour leur présence et en particulier :

Monsieur l'Echevin Maxime DEGEY représentant la ville de Verviers

Monsieur Bruno BERRENDORF, conseiller communal et Past-président de la régionale.

Monsieur le pasteur Roger GIGANDET, Aumônier Honoraire de l'Armée française et Délégué adjoint du Souvenir Français,

Monsieur Christian SCHAUS, Président du Mouvement Dynastique de Verviers

Le président des Hautes-Fagnes Thierry DE BONHOMME et ses membres

Les membres de la régionale de Liège

Les divers groupements patriotiques représentés par leurs porte-drapeaux

Tous les membres de notre régionale et certaines épouses qui sont toujours fidèles au poste.

Fabienne BODSON pour les photos.

Ezrah GIGANDET pour la sono.

Discours du secrétaire Eric NINANE

(Passages du discours écrit par le président Roger BODSON, la bourrasque qui se préparait a obligé Éric à le raccourcir)



Monsieur l'Echevin Maxime DEGEY, représentant la ville de Verviers

Monsieur Bruno BERRENDORF, conseiller communal et Past-président de la régionale.

Monsieur le pasteur Roger GIGANDET, Aumônier Honoraire de l'Armée française et Délégué adjoint du Souvenir Français,

Monsieur Thierry DE BONHOMME, président de la régionale des Hautes-Fagnes

Monsieur Francis WERION, président de la régionale de Leopoldsburg.

Messieurs les représentants de la Régionale de Liège

Monsieur Christian SCHAUS, Président du Mouvement Dynastique de Verviers

Mesdames et Messieurs les représentants des associations patriotiques

Mesdames, Messieurs, en vos titres, fonctions et qualités,

Chers amis, chers anciens,

Je vous remercie pour votre présence à cette cérémonie qui nous tient à cœur et qui cette année, peut enfin se tenir normalement.

« Jeunesse, n'oublie pas qu'ils avaient ton âge, ceux qui tombèrent pour que tu naisses libre... Et n'oublie pas que la liberté ne vivra que si d'autres se sacrifient pour elle. » Texte de Maurice DRUON écrivain, ancien résistant

« FREEDOM IS NOT FREE » comme disent les Coréens : c'est pour cette liberté que depuis 1945, près de 260 militaires belges ont perdu la vie au cours d'opérations pour la Paix.

Il est cependant une chose que nous n'accepterons jamais : c'est la façon dont nos 10 camarades du 2^{ème} Bn Commando ont perdu la vie, non tués au combat mais lâchement assassinés après avoir obéi à la hiérarchie qui leur demandait de déposer les armes.

Cet assassinat fut le départ du plus foudroyant génocide que le monde n'ait jamais connu :

Près d'un million d'hommes, femmes et enfants massacrés en 100 jours, tués parce qu'ils étaient d'une autre origine ethnique, ou parce qu'ils n'avaient pas les mêmes idées que leurs bourreaux.

1 million en 100 jours ... soit 10.000 vies par jour, soit l'extermination totale de la population verviétoise en 6 jours !

Merci à Toi Soldat de la Paix car, quelle que soit la couleur de ton béret, quel que soit le lieu de ta mission, tu as rendu de l'éclat à deux couleurs de notre Drapeau

- le Rouge par ton sang versé en mission,
- le Jaune par la richesse de ton engagement...

Quant au Noir du deuil, de la mémoire de ceux qui sont tombés, c'est à nous de le raviver jour après jour.

WE WILL REMEMBER THEM !



Une partie des participants.

Le salut pendant la Brabançonne.



Notre trésorière Valérie JANSEN
Le départ du cortège vers notre local ➔



Dimanche 3 avril 2022 : Verviers



Notre Drapeau, porté par Henry CORMAN, nous a représenté aux cérémonies d'hommage au Roi Baudouin et au Roi Albert 1^{er} organisée par le Mouvement Dynastique.

📷 Marie-Thérèse CORMAN

Dimanche 8 mai 2022 : Commémoration de la Victoire

17.00 h : Herve

Notre régionale était représentée par notre drapeau, porté par Henry CORMAN.

📷 Marie-Thérèse CORMAN



20.00 h : Thimister

C'est à Thimister qu'à 20.00 h eu lieu la dernière commémoration de la journée où notre drapeau était porté par Henry CORMAN.

Cette dernière cérémonie fut suivie par une réception offerte par l'Administration Communale de Thimister.

La présentation du flambeau par Henry CORMAN

📷 Marie-Thérèse CORMAN



Dimanche 15 mai 2022 : **Montzen**

Le dimanche 15 mai, la FNAGP de Montzen fêtait son 100^{ème} anniversaire. Notre Drapeau, porté par Henry CORMAN, nous représentait.

📷 Christian SCHAUS

Samedi 21 mai 2022 : **Wereth**

Cérémonie en hommage aux Soldats Américains à Wereth. Notre Drapeau, porté par Henri CORMAN était présent.

📷 Paul Mc KELVIE



Dimanche 22 mai 2022 : **Battice**

Notre régionale était représentée par notre drapeau, porté par Henry CORMAN aux commémorations du fort de Battice ce dimanche 19 mai.

Samedi 28 mai 2022 : Cimetière américain de Henri-Chapelle

Notre drapeau était porté par Henry CORMAN lors du Mémorial Day ce samedi 28 mai. Il était accompagné par le président Roger BODSON, de Robert DECOUX, Patrice LANCEL, Luc MARECHAL, notre membre d'honneur Marie-Rose BODSON, Marie-Thérèse CORMAN et Madeleine LANCEL. Serge DE PARON portait le drapeau des Anciens Combattants de Montzen. Étaient également présents des membres de Liège et de Gand.

Comme chaque année, la régionale a fait déposer une gerbe au nom de l'Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring, Régionale de Verviers.



📷 📷 Patrice LANCEL



Dimanche 29 mai 2022 : Tancrémont

Le dimanche 29 mai dernier s'est déroulée la journée traditionnelle des anciens du fort de Tancrémont, commémorant le 82^{ème} anniversaire de sa reddition.

Capitulation forcée, sur ordre, après dix-neuf jours de résistance.

La régionale de Verviers était représentée par son drapeau, porté par Henry CORMAN, le président Roger BODSON, le secrétaire Éric NINANE, Jean-Jacques BUCHE, Alain CAKOTTE, Robert DECOUX, Michel DELVOYE et Luc MARECHAL

Le président et le secrétaire ont déposé une gerbe au nom de la régionale.

Étaient également présentes Marie-Thérèse CORMAN portant le drapeau de la FNC de Charneux et Marie-Rose BODSON notre membre d'honneur.

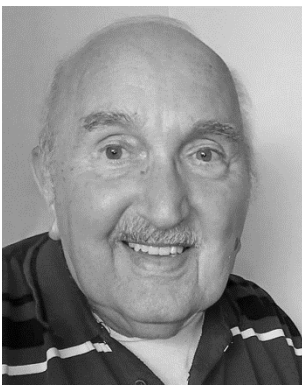
📷 Marie-Rose BODSON



...They only fly away...



Notre ami Marcel LETURGER est allé rejoindre Saint-Michel le 1 mars 2022. C'est par la revue de l'Association Fraternelle Franco-Belge des Anciens Militaires Français de Liège dont il était le président que j'ai été prévenu. Marcel avait servi au 3ème RPIMA en 1959 et participa à la guerre d'Algérie. Il était membre de notre régionale depuis 2014. Le comité présente, en votre nom à tous, ses plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



C'est son petit-fils qui m'a appris le départ de Joseph CAMAL vers Saint-Michel, survenu le 19 avril 2022. Né en 1935, Joseph entra au 2 Cdo en 1954. Ensuite il fit partie des ESR. Il était membre de notre régionale depuis 2012. Le comité présente, en votre nom à tous, ses plus sincères condoléances à sa famille.



Une personnalité du CE Para, Guy RENIERS, est parti vers Saint-Michel le 23 avril 2022. Breveté dispatcher n° 42 le 1 août 1955, Guy était président d'honneur de la régionale de Liège. Il était titulaire de la Croix de Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'Ordre de Léopold II et de la médaille des opérations humanitaires armées. Le comité présente, en votre nom à tous, ses plus sincères condoléances à sa famille et à la régionale de Liège.



Notre ami Georges RENARD a perdu son épouse le 9 mai 2022 suite à une longue et pénible maladie. Le comité lui présente, ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances en votre nom à tous.

Nos marches

Samedi 16 mars 2019 : Marche du Plateau de Herve

Bonne participation pour la marche du Plateau de Herve organisée par Henry CORMAN.

Le comité remercie :

- Mathilde et Marcel pour leur accueil
- Marie-Thérèse et Henry CORMAN pour la préparation de la marche.

📷 Marie-Rose BODSON



Petit moment de repos

📷 📷 Eddy WARENBURGH



Arrivée au ravitaillement ↓

📷 Marie-Rose BODSON



L'incontournable pekét-citron, oui le président y a droit aussi !

📷 Marie-Rose BODSON





Marie-Rose au ravitaillement.

📷 Marie-Thérèse CORMAN

Le président reprend le rôle de trésorier au profit du musée REMEMBER.

📷 Marie-Thérèse CORMAN



Samedi 9 avril 2022 : Marche de Spa



📷 Éric NINANE

1976 : The Para-Commandos Ladies.

ETRE PARA-COMMANDO (Ou ne pas être...)

Par Yvette VERWILST.

Epilogue

J'avais tout pour être heureuse sauf ... de temps à autres un petit saut en parachute.

C'est alors que mon mari a eu une idée géniale. En devenant membre de l'Amicale Para-Cdo je pourrais sauter 4 fois par an du ballon.

Il s'est renseigné au CE Para et en rentrant il était obligé de m'annoncer que les femmes n'étaient pas admises. J'allais baisser les bras quand il m'a conseillé d'écrire au Colonel MALHERBE, Comd Regt à ce moment-là.



J'ai expliqué au Colonel que ce n'était pas logique que des hommes ayant servi à peine 15 mois au Regt pouvaient encore sauter alors que moi, j'y étais restée pendant 9 ans.

Je pensais pouvoir compter sur son soutien, c'était quand même lui qui m'avait donné l'autorisation de suivre le cours chute libre quelques années auparavant, il savait donc que j'aimais beaucoup sauter.

J'ai eu raison car j'ai reçu une réponse positive et grâce à son intervention j'ai pu m'inscrire et obtenir ma carte de saut.

Le jour du « premier » saut, je planais littéralement.

En arrivant à SCHAFFEN, j'étais si heureuse que je ressentais à peine la peur. Comme je n'avais plus sauté depuis des années, 3 ans et 7 mois pour être précise, j'étais obligée de refaire le groundtraining.

Le Cdt CALLENS, Comd Trg, que j'avais connu à la Cie Ecole, m'a expliqué qu'un parachute se mettait toujours de la même façon, qu'il y avait toujours 2 suspentes et 2 jambières. « A l'atterrissage, pieds joints et un bon rolling », étaient ses dernières paroles et mon groundtraining était terminé.

Quand j'ai endossé mon parachute, ce geste m'a semblé tellement familier que j'ai eu l'impression d'avoir encore sauté la semaine avant. Et même à 1000 ft j'avais difficile de croire qu'il y avait vraiment si longtemps. Personne ne comprendra jamais comment le fait de sauter à nouveau pouvait me procurer une joie pareille, ça m'avait tellement manqué.

Le deuxième saut était aussi formidable et « l'après-saut » au bar, ne l'était pas moins.

A partir de ce jour-là, j'allais donc régulièrement faire mon petit saut à SCHAFFEN.

Bien sûr, il y a eu des années plus propices que d'autres mais la plupart du temps j'étais assez chanceuse et ces sauts me permettaient chaque fois de recharger mes batteries. Pour finir ils sont devenus vraiment indispensables, surtout quand la vie me paraissait parfois trop monotone.

En 1989 je n'ai pas sauté car la naissance de Pierre était prévue pour le mois d'août et en 1990 aucun saut n'a eu lieu à cause du mauvais temps. Je suis donc à nouveau restée sans sauter pendant plus de 2 ans.

Au début j'étais relativement seule mais après quelques sauts j'ai été adoptée par les membres de l'Amicale de LIEGE. Il y avait parmi eux quelques anciens qui étaient vraiment à l'aise pour sauter qui m'ont « obligée » de faire des sorties en croix comme eux. A partir de ce moment-là, je profitais encore plus de mon saut.

Evidemment, parmi mes « collègues amicalistes », il y avait aussi des paniqueurs dont je me demandais pourquoi ils venaient sauter. Certains avaient besoin d'un petit coup de main pour faire le pas, bien sûr ils s'empressaient de venir remercier l'instructeur sans qui ils n'auraient certainement pas sauté. Il y en avait qui voulaient à tout prix être dans la même cage que leurs copains, ou qui demandaient chaque fois pour sortir le premier. J'ai cédé régulièrement ma place pour me retrouver avec des inconnus qui ne disaient pas un mot en montant. Mais cela me permettait de les observer et de constater que certains n'étaient pas beau à voir. Un jour j'ai vu un type bloqué au milieu de la cage car une ligne statique lui barrait le chemin. Il n'avait qu'à l'enjamber mais en était incapable ! Voir des gens qui avaient peur à un point pareil me réconfortait et me faisait oublier ma propre angoisse, je me disais que je pouvais m'estimer heureuse, que je m'en sortais plutôt bien.

De l'autre côté, il y avait les « guerriers », ceux qui s'y croyaient. Ils avaient l'air plus militaire que le plus opérationnel du Régiment. Ils portaient d'ailleurs toujours des tenues militaires mais le problème c'est qu'ils faisaient probablement déjà partie d'une armée internationale car leur uniforme était souvent constitué d'un mélange kaki et bariolé d'origine inconnu. Un d'entre eux m'a un jour demandé pourquoi je venais en civil, si je n'avais plus de tenue militaire. Je lui ai répondu que le règlement demandait uniquement un casque et des bottines de saut et étant donné que j'étais civile, j'estimais être habillée correctement. Oui mais, on sautait en milieu militaire, m'a-t-il avancé. Ma réponse était déjà prête, évidemment c'était un quartier militaire, mais nous nous étions civils. C'était très bien de jouer au petit soldat mais ils ne s'imaginaient quand même pas que l'armée allait encore faire appel à eux en cas de conflit. Et puis, s'ils aimaient tant la tenue et la vie militaire, pourquoi exerçaient-ils un autre métier ?

J'ai continué à sauter en jeans, d'ailleurs maintenant le règlement exige une tenue civile. Bien sûr ces grands guerriers ne sont pas au courant car il y a des années qu'ils ne viennent plus !

Entre temps mon mari était devenu dispatcher, ce qui nous permettait de partir ensemble.

En 1992 il s'est occupé d'un stick de jeunes civils : « les enfants du juge ». Ces jeunes allaient partir pendant les vacances de Noël en Tunisie et pourraient y sauter d'un Dakota dans le désert.

Beau cadeau du Ministère de la Défense Nationale au Ministère de la Justice. Le fait que la fille du Comd Regt de l'époque (ou son copain) s'occupe du groupe, n'était qu'un détail. Evidemment, ce même Colonel et son épouse allaient accompagner ces jeunes à bord du C130 belge mis à leur disposition. Je ne suis pas là pour faire le procès de ces petits délinquants, si ces activités leur permettent de s'en sortir, tant mieux. Ce que je condamne ce sont les moyens mis à leur disposition, ces millions débloqués alors qu'on ne parle que de restrictions et qu'aucun des deux ministères cités ci-dessus ne peut se le permettre.

Ils sont donc venus s'entraîner au CE Para. Quand j'ai appris qu'ils allaient sauter du C130 un samedi après-midi et que ce jour-là il y avait saut pour l'Amicale en plus, une petite idée a germé dans ma tête. Sauter encore une fois de C130 était resté un rêve pour moi, j'aurais payé cher pour le réaliser. Je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas essayé de profiter de l'occasion, de toute façon il fallait remplir l'avion puisque qu'ils n'étaient pas assez nombreux.

Mon mari a posé la question au Comd Trg qui était d'accord mais qui devait le demander au Comd Regt.

Comme aucune réponse négative ne m'était parvenue, je suis allée à SCHAFFEN à la date prévue et après mon saut de ballon avec l'Amicale, j'ai rejoint les gens qui s'apprêtaient à embarquer dans le bus pour aller à MELSBROEK.

Et puis a surgi un Offr qui n'avait rien à voir dans l'histoire. Il a voulu savoir qui m'avait donné l'autorisation et a obligé le Comd2d Trg à sonner au Comd Trg qui n'avait pas eu l'accord officiel du Comd Regt. Résultats des courses : je ne pouvais pas sauter !

Mon Dieu, ce que j'ai maudit tous ces officiers qui n'osaient pas prendre leurs responsabilités ! J'étais furieuse, j'ai tapé mon casque par terre et j'ai dû mordre sur ma chique pour ne pas pleurer de rage.

On allait laisser décoller un C130 qui n'était même pas rempli, au lieu de le compléter avec des gens de l'Amicale.

Je suis donc restée là, espérant un *cancelled* mais pas de chance, le saut a bel et bien eu lieu. Quand j'ai vu l'avion, je n'ai plus pu me retenir et j'ai pleuré à chaudes larmes. Il y avait longtemps que je n'avais plus assisté à un largage du C130 et voir tous ces parachutes se déployer me faisait mal au cœur surtout que j'aurais pu être parmi eux ! J'ai rarement été aussi en colère. Heureusement, d'autres sauts étaient prévus pour eux et j'étais bien décidée de retenter ma chance.

J'ai pensé que c'était peut-être plus intelligent de s'adresser directement au Comd Regt. Si j'avais son autorisation, plus personne ne m'empêcherait de sauter ! Afin de le rencontrer, je me suis rendue un jour à Marche-les Dames où il était présent à la remise de Comdt.

En entrant au château j'ai remarqué que *ma collègue* était responsable des vestiaires avec la femme d'ouvrage. Quand elle a appris la raison de ma visite, elle m'a dit que j'avais intérêt à mettre un Pampers ! Et c'est elle qui me disait ça ! Même après avoir quitté l'armée depuis des années, j'avais toujours plus de sauts qu'elle. J'avais une bonne avance et grâce aux quelques sauts par an avec l'Amicale, elle n'allait sûrement pas me rattraper. Je l'ai laissée dans son ignorance car je venais d'apercevoir le 1SM Charles GARDIEN. Cet ancien baroudeur s'occupe entre autres de l'Amicale, il est d'ailleurs le Président de la Régionale de Liège. Des hommes de sa trempe deviennent rares et je l'aime particulièrement pour son esprit de parachutiste d'antan. Peu de gens le connaissent réellement et certains se permettent de le critiquer. Je suis fière d'appartenir à ce groupe de privilégiés qui le connaissent un peu mieux. Il adore sauter et comprend donc les autres qui sont comme lui. C'était l'homme idéal pour plaider ma cause auprès du Comd Regt. Je n'ai d'ailleurs pas dû intervenir, le Colonel était directement d'accord. C'était gagné ! Mon rêve allait se réaliser !

Un mois plus tard, j'embarquais donc dans le bus avec les jeunes et je partais à MELSBROEK. Jusque-là, rien à signaler. Mais à MELSBROEK, changement de programme : pas d'avion, en panne ! J'ai compris que ma seule et unique chance de sauter une dernière fois de C130 venait de tomber à l'eau. Ma déception était énorme, j'avais réellement été à deux doigts, c'était râlant.

Charles GARDIEN m'avait déjà demandé à plusieurs reprises d'encadrer les filles du brevet « Junior » et en 1993 j'avais enfin la possibilité d'accepter.

Début juillet j'ai donc débarqué au CE Para avec mon kitbag mais j'ai réalisé assez vite qu'il y avait de l'eau dans le gaz. Le Chef de Corps n'était pas d'accord. Deux bonnes femmes, sous-officiers mais non-brevetées, étaient arrivées et on n'avait pas besoin de moi. Je lui ai dit que c'était évidemment à lui de décider mais que j'aurais préféré être prévenue un peu plus tôt. Puis je lui ai demandé si je pouvais venir faire les sauts avec le brevet et il a accepté. Avant de retourner chez moi, j'ai tenu à voir comment les deux autres s'en sortaient aux tests d'aptitude physique et j'ai vite compris en les voyant « courir ».

Pendant toute la durée du groundtraining je suis restée à la maison mais la semaine suivante je suis retournée à Schaffen où j'ai pu sauter 8 fois. Je montais chaque fois dans la cage démo et après je courais endosser un autre parachute pour un deuxième saut.

Je me suis super bien amusée, c'était bien sûr génial !

J'avais déjà 11 sauts cette année-là et ce n'était pas terminé !

Début octobre les familles des dispatchers du Trg étaient invitées pour fêter quelques départs et arrivées. A cette occasion, tout le monde pouvait monter dans le ballon. Le matin, j'ai sauté avec l'Amicale et l'après-midi j'ai pu sauter une seconde fois.

Quand j'ai demandé un troisième parachute, j'ai d'abord cru qu'on allait refuser mais pour finir je me suis retrouvée une fois de plus dans la cage ballon avec rien que des dispatchers autour de moi. Celui qui larguait m'a proposé de faire une sortie « face-moteur ». Je me suis donc présentée dans la porte dos au vide et je suis partie en faisant un bras d'honneur comme la tradition le veut. Après j'ai eu la réaction de me mettre en croix et pendant une petite seconde, j'ai eu l'impression de faire de la chute libre. L'image de la plaine en dessous de moi quand j'étais face au sol ne s'effacera jamais de ma mémoire. Grâce à cette journée splendide j'avais un total de 14 sauts en 1993 et j'ai bien fait d'en profiter car je savais bien qu'une chance pareille n'était pas près de se représenter.

En effet les années 94, 95 et 96 étaient beaucoup plus calmes, je n'ai fait que respectivement 2, 3 et 4 sauts.

En février 97, lors d'un coup de fil à Charles GARDIEN, j'apprends que dorénavant les sauts étaient réservés au moins de 40 ans.

Pendant trois jours j'ai été incapable de penser à autre chose et je devais forcer sans arrêt pour ne pas pleurer mais souvent les larmes venaient toutes seules. J'étais réellement dans un état épouvantable. En parler autour de moi était au-dessus de mes forces, j'avais la gorge nouée. Même mon mari ne se rendait pas compte à quel point j'étais malheureuse. Evidemment il savait que je râlais mais personne ne pouvait deviner ma détresse. J'ai fini par comprendre que je regrettais de plus en plus d'avoir quitté le Regt mais que ce petit lien m'aidait à le supporter. Grâce à ces quelques samedis par an je pouvais encore me sentir un tout petit peu Para-Cdo alors que maintenant tout contact allait être rompu.

J'ai appris que le Gen JACQMIN, avant de quitter la Bde avait signé, mais que c'était surtout le Col DE WILDE qui avait insisté pour diminuer la limite d'âge. Au début je pensais que je ne connaissais pas ce dernier, qu'il devait avoir une terrible carrière au sein de la Bde pour être si peu connu. Mais après je me suis souvenue d'un certain Lt DE WILDE qui avait commencé le cours chute avec moi mais qui s'était cassé le pied après quelques sauts. Je ne l'avais plus jamais revu dans le milieu de la chute libre.

Les mois ont passé et je me suis habituée à l'idée que je ne sauterais plus jamais. Et puis mon mari est rentré avec la bonne nouvelle : la limite d'âge était reportée à 45 ans ! Eh bien, j'aurais bien pleuré, mais de joie cette fois-ci. A la place j'ai chanté, moi qui croyais que je ne tenais plus à aller sauter.

Mai 98 : première séance de saut de l'année.

J'ai vite compris qu'on en avait pour un fameux bout de temps car les jeunes du brevet FNPB n'avaient pas pu faire tous leurs sauts pendant les vacances de Pâques à cause du mauvais temps et ils étaient là et avaient bien sûr priorité. De toute façon, nous étions nombreux à être restés sans sauter en 97 donc un groundtraining s'imposait. Si certains trouvent ça ridicule ou dégradant, moi je pense que ce n'est jamais inutile. Et quand l'entraînement est donné par un bon copain, c'est encore plus agréable. Je cite au passage qu'il s'agit du 1Sgt BLEYFUESZ, un excellent sous-officier de la 13 Cie du 1 Para, qui suivait le cours dispatcher.

Seulement, ce jour-là, il y avait un autre problème ; le club civil qui saute sur la même DZ, organisait une compétition et attendait que le ballon soit parti pour commencer. Après notre groundtraining, on nous a donc demandé de mettre les voiles, on ne sautait pas.

Le 6 juin, 2^e essai. C'était également la journée de l'Amicale, la parade avait lieu l'après-midi. Nos 3 enfants m'accompagnaient mais à part une démo des chiens de garde et quelques photos du RavAir, ils n'ont pas vu grand chose. Sûrement pas de ballon et des parachutistes car il y avait risque d'orage ! Je suppose que c'est vrai, en effet il faisait chaud et lourd et je sais qu'un orage constitue un réel danger pour le ballon. Seulement on ressent tellement fort qu'au CE Para ils seraient heureux de voir nos sauts supprimés, qu'on devient suspicieux. On a l'impression que toutes les excuses sont bonnes pour nous empêcher de sauter, qu'ils essaient de nous décourager.

Le pire c'est qu'ils risquent de réussir car après le cancelled du mois de septembre, j'étais prête à abandonner. Je me suis néanmoins présentée à la parade de saut du mois d'octobre et j'ai été récompensée car nous avons sauté.

Malheureusement beaucoup de noms se trouvaient sur la liste de saut mais nous étions seulement une trentaine à être présents. Un point de gagné pour ceux qui veulent nous saboter. J'ai également entendu dire que la limite d'âge risquait de redescendre l'année suivante, ce qui a un peu terni le bonheur que ce saut, tant attendu, m'avait procuré.

En 2001 notre fils aîné a eu 16 ans. Nous avons toujours espéré qu'il suivrait le stage de « Para Junior » mais cette année-là il fallait avoir 16 ans accomplis (ça change régulièrement) ce qui n'était pas le cas donc il a opté pour le stage « Commando Junior » qui avait lieu après son anniversaire.

(Petite parenthèse : cette année-là il y en a quand même qui n'avaient pas 16 ans et qui ont sauté, il y en a même un qui faisait son stage pour la deuxième fois !)

En 2002, il pouvait enfin participer au stage Para et le 2 avril nous l'avons déposé à Schaffen où il allait entamer le groundtraining.

C'était évidemment le souhait le plus cher de mon mari de pouvoir dropper son propre fils et ce qui aurait rendu le tout parfait, c'est que moi aussi, je puisse sauter en même temps que lui.

Déjà l'année passée il en avait touché un mot lorsqu'il se rendait au CE Para et tout le monde avait trouvé cela logique et un officier lui avait même fait comprendre qu'il arrangerait ça.

Confiante je me préparais à faire ce dernier saut, car cette fois-ci c'était immanquablement le dernier. Mais la date s'approchant, ce même officier était beaucoup plus réticent et n'osait plus prendre la décision et exigeait l'accord du Chef de Corps. Celui-ci étant absent pendant la première semaine, notre ami, Michel BLEYFUESZ, est d'abord allé plaider notre cause auprès du Comd2d. Celui-ci n'était pas vraiment contre mais...

Si les conditions météorologiques le permettaient, mon fils allait faire le premier saut le lundi de la deuxième semaine. Mais ce jour-là le vent s'est levé assez vite et seulement un stick a eu l'occasion de sauter, notre fils se trouvant dans le dernier (6^{ème}), il n'a donc pas eu cette chance-là.

Moi non plus d'ailleurs, je n'ai pas eu de chance car le Chef de Corps a refusé de me laisser sauter. En acceptant il ouvrait la porte à tout le monde !! C'est vrai qu'il y a des dizaines de mères Para-Cdo qui attendent pour sauter avec leur fils.

Pourtant Michel avait essayé de convaincre les officiers en disant que nous étions un cas unique et qu'il aurait fallu appeler la presse au lieu de refuser.

Inutile de dire que j'étais en colère !

Je sais que théoriquement je n'avais plus le droit de sauter mais la déception est si grande parce que pendant un an j'ai cru que j'allais pouvoir le faire. Certains me disent que je n'aurais rien dû demander et sauter tout simplement, après on pouvait toujours rouspéter. Et moi je pense que si j'avais eu le moindre doute, j'aurais écrit au Comd de Brigade, au ministre de la Défense Nationale ou Roi s'il faut pour demander une dérogation et une autorisation officielle.

Ce petit cadeau m'aurait fait tant de plaisir. (La même année un homme de 70 ans a eu l'accord du ministre pour faire son brevet para vu qu'il n'en avait pas eu l'occasion pendant son service militaire suite au départ en Afrique !)

Ce qui me fait râler encore plus, c'est que j'ai appris (c'est bien d'avoir des copains partout) qu'un officier est venu sauter avec son fils alors qu'il n'était pas en ordre de tests de combats. Quand l'ordinateur en a avisé les dispatchers, ils ont voulu l'en empêcher, mais l'ordre est venu d'en haut de le laisser sauter.

La 2^e anomalie qui me met hors de moi, c'est que le fils d'un autre officier (chef de corps évidemment) a fait son brevet para junior pendant les vacances de Pâques et son brevet commando junior pendant les grandes vacances alors que le règlement ne prévoit qu'un seul brevet par an. Mon fils n'a pas pu sauter en 2001 car son anniversaire tombait quelques jours trop tard !

A la Brigade, et je suppose à l'Armée en général, on n'a jamais su dire « merci » mais le plus décevant à mes yeux est ce privilège dont bénéficient certaines catégories de personnes.

Malgré tout je reste idéaliste, je me bats dans la vie de tous les jours, j'essaie de réussir tout ce que j'entreprends, j'aime toujours les défis.



Pour finir on nous a laissé sauter jusque 50 ans et en 2005 j'ai terminé avec 8 sauts pour arriver à 200 en tout.

J'ai participé à un maximum de journées d'escalade à Marche-les-Dames, j'ai fait des pistes de cordes et Via Ferrata chaque fois que l'occasion se présentait.



J'ai fait 4 fois le Raid des Crêtes organisé par l'Amicale des Hautes Fagnes alors que j'avais plus de 50 ans. Quand on aime ...



Je n'ai plus mon béret, mon mari l'a emprunté un jour et l'a perdu mais je n'en ai pas besoin car il est dans mon cœur. Je sais ce que j'ai fait et surtout de quelle façon.



Pour mes 60 ans je me suis payée un saut à l'élastique de la K2 Tower de 52m à Awans suivi d'un deuxième dans la foulée, vu que c'était génial.

Je voulais également retrouver une dernière fois la sensation de la chute libre alors je me suis offerte un saut en AFF, appelé saut de découverte à Temploux.

Ne dit-on pas « *Para un jour, para toujours* » ?



« Le plus beau jour pour un Para-Commando n'est pas quand il reçoit son béret mais quand il en pose un sur la tête de son fils ».



J'ai eu le bonheur de pouvoir lui remettre son béret !!

FIN

La rédaction remercie Yvette d'avoir autorisé la publication de son parcours Para-Commando. Son récit nous permet de découvrir un côté, trop souvent méconnu, de l'histoire du Régiment.

Procès verbaux des réunions de Verviers.

21 Février

1. Nombre de participants 11 présents – 03 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier :
 - a. Invitation cérémonie KIGALI organisée par la régionale CHARLEROI le samedi 09 avril 2022, le jour de notre marche de SPA ;
 - b. Procès Musée Africain : gain de cause de l'ANPCV Nat.
4. Bilan des activités passées :
 - a. Marche des Coréens : bien ; les associations patriotiques demandent d'avancer la cérémonie à 09.15h à l'p de 09.30h ;
 - b. Marche Ops Dragon : très bien, « sportif ».
5. Rapports
 - a. Secrétariat :
 - (1) Le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté ;
 - (2) A partir de cette RM, le PV de la séance sera lu à la fin de la séance en cours.
 - b. Trésorier
 - (1) La trésorière nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Solde au 31 octobre 2021 : idem
 - (3) Nombre membre : 124
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
6. Activités futures.
 - a. 07 avril : KIGALI
 - b. 09 avril : marche de SPA
 - c. 14 mai : JPO à Marche-les-Dames.
7. Ordre du jour :
 - a. Proposition excursion Nicolas NOEL : l'intéressé s'étant excusé, il ne peut présenter son projet ce jour.
8. Divers :
 - a. Dimanche 15 mai : FNC de MONTZEN organise un jubilé à l'occasion du 100^{ème} anniversaire ...
 - b. Proposition de Camille BRISBOIS : réflexion sur comment faire des membres via les médias ; il se propose d'écrire un article : OK ;
 - c. Prochaine RM le lundi 21 mars 2022

21 mars

1. Nombre de participants 11 présents – 03 excusés (voir annexe A)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelle de notre président Roger et des autres membres.
3. Courrier :
 - a. Invitation cérémonie KIGALI organisée par la régionale CHARLEROI le samedi 09 avril 2022, par celle de la régionale COURTRAI le vendredi 06 avril à 14.00hr et par la ville de ROCHEFORT le dimanche 03 avril à 09.45h.
 - b. Courrier du 3Para détaillant la journée « Golden Spike » du jeudi 05 mai à TIELEN ; les principaux intéressés (Joseph PIETTE et Christian LEJEUNE) seront prévenus des détails par mail ou Tf.
 - c. REMEMBER KOLWEZI organisée par la régionale d'Ostende aura lieu le 28 mai 2022 (Voir annexe B)
4. Bilan des activités passées :
 - a. Marche du plateau de HERVE : très belle journée, merci à Henry et Marie-Thérèse et au Remember Museum ;

- b. CA du 11 mars 2022 : voir ordre du jour.
- 5. Rapports
 - a. Secrétariat :
 - (1) Le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté ;
 - (2) A partir de cette RM, le PV de la séance sera lu à la fin de la séance en cours.
 - b. Trésorier
 - (1) La trésorière nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Solde au 31 octobre 2021 : idem
 - (3) Nombre membre : 127
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
- 6. Activités futures.7
 - a. 19 mars : marche du Plateau de Herve
 - b. 07 avril : KIGALI
 - c. 09 avril : marche de SPA
 - d. 14 mai : JPO à Marche-les-Dames
- 7. Ordre du jour :
 - a. Compte Rendu du CA (mars 2022) :
 - (1) Le nombre de membres au 01 mars 2022 est de 2780 membres.
 - (2) Le procès intenté contre le Musée Royal d'Afrique centrale : la décision du jugement donne raison au plaignants mais ne leurs concède aucun dommages et intérêts (préjudice indéfinissable) ; les frais de procédures (cabinet d'avocats) restent à la charge des requérants et s'élèvent à 28.000 €. Pour épouger cette facture, la somme restante après déduction des dons (+/- 15.000€), a été répartie entre les participants à la procédure et en fonction de leurs importances ; la part de l'ANPCV est de 6.000€ et sera absorbée (après vote) comme suit : les régionales verseront 1 (UN) euro par membre soit 2780 € et la Nationale versera le reste soit 3220€. En cas d'appel, une réflexion sur la nécessité de poursuivre sera menée.

25 avril

- 1. Nombre de participants 07 présents – 06 excusés (voir annexe A)
- 2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus
Décès de Guy RENIERS.
 - b. Nouvelle de notre président Roger et des autres membres.
- 3. Courrier :
 - a. JPO CE Cdo du samedi 14Mai
 - (1) Participants Verviers
 - (2) Mise à disposition stand
 - (3) Drapeau régionale
 - (4) Qui peut prendre JClaude DEMARET ? Tf : 087/23 15 23
- 4. Bilan des activités passées :
 - a. 07 avril : KIGALI
 - b. 09 avril : marche de SPA
- 5. Rapports
 - a. Secrétariat : CR en fin de réunion
 - b. Trésorier
 - (1) La trésorière nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Solde au 31 octobre 2021 : idem
 - (3) Nombre membre : 127
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
- 6. Activités futures
 - a. 14 mai : JPO à Marche-les-Dames
 - b. 15 mai : 100 ans FNC MONTZEN
 - c. 25 juin : BBQ

7. Ordre du jour : Proposition de Nicolas NOEL (Excursion d'un jour)
La proposition d'excursion en car N'EST PAS retenue pour les raisons suivantes :
 1. L'obligation de rejoindre le point de rendez-vous à VERVIERS ;
 2. Le nombre de réservation n'atteint pas le minimum indispensable pour la réservation du car.
 Il apparaît toutefois que les thèmes (visite musée) est intéressante mais plutôt sur la formule « rendez-vous sur l'objectif » est séduisante : a réétudier.
8. Divers :
 - a. Agenda
 - (a) 05/05 : Golden Spike au 3 Para ;
 - (b) 14/05 : JPO CE Cdo
 - (c) 15/05 : 100 ans FNC MONTZEN
 - (d) 17/06 : AG Nat, détails Ult ;
 - (e) 16/07 : Cénotaphe (LONDRES) ;
 - (f) 26/08 : JPO CE Para ;
 - (g) 09/09 : cérémonie Me and my Pal ;
 - (h) Octobre : inauguration du Mémorial Wall au CE Cdo.
 - b. Prochaine RM le lundi 16 Mai.
9. Relecture du CR de la réunion : OK

16 mai

1. Nombre de participants 12 présents – 01 excusés (voir annexe A)
2. Accueil
 - a. 1^{er} de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelle des membres. ;
3. Courrier :
 - a. De la Nat :
 - (1) AG le 24 juin alp 17 juin à Flawinne
 - (2) Cénotaphe Londres le 16 juillet : les renseignements doivent arriver à la Nat pour le 08 juin.
4. Bilan des activités passées :
 - a. 05 mai : Golden Spike : Joseph PIETTE termine 1^{er} de sa catégorie ;
 - b. 14 mai : JPO à Marche-les-Dames : très bien, beaucoup de monde ;
 - c. 15 mai : 100 ans FNC MONTZEN : très belle organisation.
5. Rapports
 - a. Secrétariat :
 - (1) CR en fin de réunion
 - (2) Deux nouveaux membres sympathisants
 - (a) Mustapha AYKANAT
 - (b) Nicolas GREANDJEAN
 - b. Trésorier
 - (1) La trésorière nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Nombre membre : 151
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
6. Activités futures
 - a. 21 mai : marche de Dinez
 - b. 28 mai : Remember KOLWEZI (Ostende)
 - c. 28 mai 16.00 Hr : Mémorial Day
 - d. 29 Mai : TANCREMONT
 - e. 16 juin : escalade
 - f. 24 juin : AG Nat
 - g. 25 juin : BBQ
7. Ordre du jour : à la suite de la problématique de la mise en conformité de la grande salle de l'harmonie, la décision de délocaliser notre repas de la régionale dans la salle d'ELSAUTE a été prise ; la date du repas sera décalée au 20 novembre.
8. Divers :
 - a. Prochaine RM le lundi 20 juin.
9. Relecture du CR de la réunion : OK



A.N.P.C.V.

Asbl **Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring** VZW

PV réunion du CA du 11 mars 2022

National : P. Laureys, M. Leenaers, J. Grauls, E. de Néef, W. Folcque, R. Schepkens

Régionales :

Présentes : Antwerpen, ARPC, Bastogne, Brabant, Gent, Leopoldsburg, Leuven, Liège, Menen, Mouscron, Namur, Oostende, Soignies, Tielen, Verviers, Vlaamse Ardennen, Wase.

Absentes : Charleroi, Dendermonde, Comines, Limburg, Mons.

1. Mot de bienvenue

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et les remercie pour leur participation en nombre.

Il demande une minute de silence en hommage à tous les membres décédés depuis la dernière réunion.

Le Président remercie tous les membres pour ces deux années passées dans l'incertitude et est heureux d'avoir pu apprécier la souplesse et la faculté d'adaptation des Régionales. Il cite en particulier les Régionales d'Anvers et de Gand, lesquelles ont réagi rapidement suite aux annulations au dernier moment des conseils d'administration planifiés dans leurs cercles respectifs.

Concernant les Assemblées Générales (AG) tenues dans les Régionales, il tient particulièrement à remercier les comités régionaux de les avoir organisées et d'en avoir fourni les comptes-rendus au niveau national. Il félicite par la même occasion les administrateurs élus à ces occasions.

Le Président précise que ce Conseil d'Administration (CA) a été organisé précisément pour « relancer la machine ».

Il signale que l'on parlera plus spécialement de trois points :

- a. La participation aux frais de justice contre le Musée Royal de l'Afrique Centrale ;
- b. La participation à la journée portes ouvertes au CE Cdo ;
- c. Les dons éventuels des Régionales au profit de l'Ukraine.

2. Approbation du PV de la réunion du CA du 07 février 2020

Le PV est approuvé sans remarques.

3. Personnel

Nous avons actuellement un problème pour établir un listing complet de tous nos membres. Lors du décès inopiné d'André Clabost, notre Secrétaire Général (SG), nous avons, en accord avec la famille, réussi à « cracker » son ordinateur mais nous n'avons probablement pas pu recueillir les dernières mises à jour de ses listings. C'est actuellement notre Trésorier, Willy Folcque, qui est occupé à reconstituer le listing complet et il demande aux Régionales de le tenir au courant des changements éventuels des adresses des membres, afin de pouvoir envoyer à l'imprimeur de notre revue Para-Commando une liste actualisée.

Il précise de rappeler l'ancienne adresse du membre afin de l'identifier avec certitude.

Nous avons actuellement environ 2780 membres au sein de l'ANPCV.

Le Trésorier remercie toutes les Régionales d'avoir bien payé leur cotisation.

Pour 2022, nous aurons probablement un léger déficit d'environ 5.000 €, mais globalement la situation financière est saine. Nous avons enregistré environ 28.000 € de cotisations.

Nous avons actuellement 77.100 € sur le carnet de dépôt et 48.100 € sur le compte à vue.

4. Affaires juridiques

Le Conseiller Juridique, le LtCol (Res) Eric de Néef, prend la parole pour rappeler les différentes affaires juridiques :

a. Affaire Janssens Gottfried (Régionale du Limbourg)

Le dénommé Janssens a remboursé, suite à un jugement du 14.10.2014, et après exécution, ce qu'il devait à la Régionale. Malheureusement pour celle-ci, les frais exposés dépassent la créance. Ce dossier est donc clôturé.

b. Affaire SZEWCZYKOWSKI (Régionale du Limbourg)

L'affaire est presque terminée et le tribunal rendra son jugement définitif le 30 mars 2022.

c. Affaire MERTENS Ronny (Régionale de Tienen)

Le trésorier a jonglé avec les comptes de la Régionale et avec ses propres comptes.

Il a « emprunté » des fonds à la Régionale et a « remboursé » avec bribes et morceaux des montants qui ne correspondent jamais avec ceux qu'il a empruntés. Le contrôle global s'avère donc très difficile et laborieux.

Il est donc exclu de faire de ce dossier une affaire pénale.

Si on veut récupérer quelque chose, il faut aller au civil mais ce que nous présenterons au tribunal est tellement embrouillé qu'il est certain que celui-ci désignera un expert.

Dans ce cas il faudra avancer les fonds. Impossible de dire où cela nous mènera.

En tout état de cause, si ce n'est pas le tribunal, c'est nous-mêmes qui devons demander un rapport d'expertise car aucun juge ne lira la multitude des documents et de pièces comptables que contient ce dossier.

d. Affaire ANPCV/ ANP (Régionale du Limbourg)

Un contentieux existe entre une Régionale et une association de presse néerlandaise à propos d'une photo de parachutistes parue dans un journal néerlandais et reprise sur le site de la Régionale. Le Président rappelle de faire attention à ce problème car il existe un droit intellectuel concernant les photos reprises dans toute publication.

e. Affaire Musée Royal de l'Afrique Centrale

Un jugement en faveur des associations plaignantes a obligé le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) à retirer le texte litigieux sous peine d'astreinte. Selon le jugement, les frais d'avocat restent à charge des parties et se montent pour les associations plaignantes à environ 28.000 €. Il reste environ 6.000 € à trouver. L'ANPCV en tant que plus grosse association de Para-Commandos doit encore déterminer et apporter sa contribution. Le Président propose que chaque Régionale de l'ANPCV verse UN Euro par membre et le niveau National ajoutera UN Euro supplémentaire. Etant donné que nous sommes environ 2.700 membres, nous arriverions à la somme totale de 5.400 €. Les différentes Régionales marquent leur accord avec cette proposition. Deux d'entre elles souhaitent cependant consulter leurs membres. Depuis, elles ont accepté.

5. ADDENDUM au planning 2022

- Le 07/04/2022 : à Bruxelles, journée spéciale des Vétérans qui cette année encadreront exceptionnellement la tombe du Soldat Inconnu. Le Président demande une forte participation de tous à cette cérémonie.
- Le 14/05/2022 : Portes ouvertes du CE Cdo à Marche-les-Dames ;
- Le 17/06/2022 : Assemblée Générale de l'ANPCV à Flawinne au 2 Cdo ;
- Le 16/07/2022 : Cénotaphe à Londres ;
- Le 21/07/2022 : Défilé du 21 juillet à Bruxelles ;
- Le 26/08/2022 : Portes ouvertes à Schaffen au CE Para ;
- Le 09/09/2022 : Me & My Pal à Woluwe-Saint-Lambert ;
- TBD : Golden Spike ;
- TBD : Inauguration d'un Memory Wall à Marche-les-Dames.

6. Succession du Secrétaire Général (SG)

Il est toujours fait appel à un volontaire pour reprendre les fonctions de Secrétaire Général de l'ANPCV.

Le Président propose un récapitulatif des tâches qui incombent au SG.

Le SG coordonne et centralise la gestion de l'Amicale.

- Il assure l'administration centrale et contrôle les administrations des Régionales (listes de membres, finances, assurances, collecte des informations demandées, ...).
- Il publie annuellement la composition du Conseil d'Administration au Moniteur belge.
- Il établit et introduit annuellement le dossier de demande de support et de reconnaissance des associations patriotiques à la Défense (Unités Para-Commandos).
- Il veille à l'organisation des réunions nationales et statutaires et en assume le secrétariat.
- Il tient à jour le fichier central des membres (effectifs, sympathisants, cadets et membres honoraires) ainsi que la mise à jour du site internet de l'A.N.P.C.V.
- Il gère la liste et l'octroi des médailles dans l'ordre du mérite A.N.P.C.V.

7. Portes Ouvertes du CE Cdo

Le LtCol e.r. Richard Schepkens reprend les détails de la participation de l'ANPCV aux portes ouvertes du CE Cdo à Marche-les-Dames.

Objectifs pour l'ANPCV : Présenter l'ANPCV :

- a. Attirer de nouveaux membres.
- b. Mise en œuvre d'une boutique (à confirmer)
- c. Concept
 - (1) Faire connaître le but de l'ANPCV
 - Expliciter les valeurs de l'ANPCV
 - Organisation
 - Les Régionales : localisation, activités
 - (2) Personnel nécessaire
 - Coordination générale

- Responsable le jour même + adjoint
- Un représentant minimum par régime linguistique le matin
- Un représentant minimum par régime linguistique l'après-midi
- (3) Moyens
 - Tente de type militaire ou auvent ...
 - Panneaux but, valeurs, organisation
 - Carte de Belgique illustrée (localisation et photo de l'endroit).
 - Drapeaux national et des Régionales
 - Flyers ANPCV, flyers Régionales ??
 - Bulletins d'inscription.
- (4) Calendrier
 - 20 mars 2022 : remise des fiches de description des stands
 - 20 avril 2022 : décision
 - 21 avril 2022 : briefing définitif et dernières coordinations
- (5) Conclusion
- (6) Coordination avec Brabant déjà entamée
- (7) Deux personnes de Namur sont demandées pour coordination
- (8) D'autres volontaires pour présence le jour même

8. Points soulevés par les Régionales

a. TIELEN

- **Q** : Quel est l'état des lieux concernant l'affaire en cours contre Ronny Mertens ? **R** : ce point a été exposé au paragraphe 4.c. ci-dessus.
- **Q** : Avant l'indépendance de nos colonies, certains Para-Commandos ont effectué leur camp commando en Afrique au vu des circonstances. Ils purent coudre leur poignard sur leur tenue mais ne reçurent jamais d'attestation. Est-ce que l'ANPCV peut intercéder en leur faveur ? **R** : Transmettre les demandes au LtCol e.r. Richard Schepkens avec un maximum de détails (lieu, date, cadre présent, ...).

b. BRABANT

- **Q** : Participation active aux portes ouvertes du CE Cdo et du CE Para ? **R** : le LtCol e.r. Richard Schepkens coordonne ces points (voir Par 7 ci-dessus pour le CE Cdo).
- **Q** : Campagne de recrutement de jeunes membres à l'ANPCV. **R** : Le Président de la Régionale du Brabant expose un état des lieux de la question.
- **Q** : Peut-on envisager un soutien moral aux militaires déployés dans le cadre de la NRF ? **R** : Après vérification, il n'y a pas de Para-Commandos déployés en Roumanie.

c. ANTWERPEN (questions posées pour le CA du 26 novembre 2021)

- **Q** : Les journées d'escalade et de sauts ont-elles bien lieu et, si oui, quand ? **R** : Voir Par 5 ci-dessus.
- **Q** : La date du Golden Spike est-elle connue ? **R** : Voir Par 5 ci-dessus.
- **Q** : Une AG est-elle prévue cette année ? **R** : Voir Par 5 ci-dessus.
- **Q** : Un de nos membres sympathisants est avocat et se propose pour nous aider à modifier les statuts. **R** : Sa proposition d'aide est bienvenue. Nous allons d'abord profiter de 2022 pour redéfinir la raison sociale de l'Amicale et comment nous voyons son fonctionnement (nombre et identification des administrateurs, ...). Ensuite, en 2023, nous traduirons cela dans les textes de manière à ce que cela soit effectif au 1^{er} janvier 2024.

d. MENEN (questions posées pour le CA du 26 novembre 2021)

- **Q** : Il existe un problème de renouvellement des administrateurs. Comment peut-on résoudre cela ? **R** : Le problème n'est pas spécifique à la Régionale de Menen. Il a entretemps été résolu pour 2022. Il faudra trouver des solutions dans le cadre de la révision de nos statuts.

9. Le Président clôture la réunion en faisant part d'une demande de parrainage du Comité de Mémoire de Bande. La Régionale de Bastogne accepte de s'en charger. Il remercie chaleureusement la Régionale du Brabant pour l'accueil et l'excellente organisation de ce CA.

Prochaine réunion du CA : TBD (en principe pas avant l'AG du 17 juin 2022)

(Signé)

Pascal LAUREYS
Général de Brigade en retraite
Président



*La boucherie charcuterie
c'est mon métier !*

Avenue de la Salm 16
4980 Trois-Ponts
Tél. 080 68 41 08
Gsm : 0495 79 23 87

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Commémoration du drame de Kigali le 7 avril 2022

